

L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
SISTERONAIIS-BUËCH

Numéro 9 - Novembre 2017

www.sisteronais-buech.fr

 CC SisteronaisBuech

La fusion des intercommunalités est, dans la plupart des cas, un accélérateur de la centralisation des services vers la commune centre. En tant que Président, je défends une toute autre volonté, celle de la solidarité territoriale afin de préserver l'existant tout en ouvrant des perspectives pour l'avenir. D'abord avec la visite de la MFR de Ventavon, outil d'excellence au service de la jeunesse en milieu rural. Ensuite avec le 1er Copil des MSAP qui assurent le maintien des services publics et dont nous pousserons vers une évolution du réseau. Les territoires ruraux sont certes les laissés pour compte des Gouvernements successifs. Mais nous avons la volonté ferme de nous battre pour l'attractivité et la présence des services publics dans le Sisteronais-Buëch.

Le Président, Daniel Spagnou



Visite de la Maison Familiale Rurale de Ventavon : Marie-Cécile Thomas, la Directrice et Juan Moreno - Maire de Ventavon

TOURISME : LES
INVESTISSEMENTS
CONTINUENT .

La Communauté de Communes a débattu sur une délibération concernant la base de loisirs de la Germanette. Cela va permettre de lancer une procédure pour trouver un restaurateur capable de gérer et de relancer une activité de restauration dès l'année 2018. D'autre part, les élus ont voté un appel à maîtrise d'œuvre pour la construction d'une passerelle dans les gorges de la Méouge. Objectifs : moderniser et sécuriser l'accès piéton à la rivière et rendre encore plus attractif ce lieu prisé des vacanciers et de la population.

MAISON FAMILIALE
RURALE : DEPUIS 30 ANS
AUPRÈS DES JEUNES .

La Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch a le privilège d'avoir sur son territoire une Maison Familiale Rurale.

C'est à Ventavon qu'environ 150 élèves, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence, sont scolarisés dans ce centre de formation. Entourés par une équipe dynamique et sous la direction de Marie-Cécile THOMAS, les élèves bénéficient de formations allant de la classe de 4^{ème} au Bac professionnel sur des domaines très variés comme la petite enfance ou les travaux paysagers. Depuis 30 ans, la formation offre aux élèves de grandes chances de réussites. Toute une culture basée sur la responsabilisation y est développée et la découverte professionnelle permet aux élèves de sortir de la spirale de l'échec. Sous régime associatif, la MFR de Ventavon a besoin du soutien de ses partenaires pour l'accompagner dans ses projets éducatifs et structurants. Le Président de la CCSB, Daniel SPAGNOU a appuyé sur le rôle de cette maison dans l'accompagnement des jeunes en milieu rural et sera toujours aux côtés de la directrice et du Conseil d'administration pour y apporter son aide.

AUTORISATION DU
DROIT DES SOLS : UNE
ÉVOLUTION À
PRÉVOIR.

A la suite du désengagement de L'État, les communes disposant d'un document d'urbanisme ou anciennement du POS récupèrent au 1er janvier 2018 l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Par conséquent la CCSB a proposé aux communes de gérer un service commun "Autorisation du Droit des Sols" (ADS), basé à Sisteron et géré par 4 instructeurs. Une convention précisera les champs d'application entre la CCSB et ses communes. Dans un souci de proximité, des permanences se tiendront dans les maisons de service au public du territoire pour les usagers : **Le premier vendredi du mois de 9h30 à 11h30 à la Motte- du-Caire. Le deuxième mercredi du mois de 9h00 à 11h30 à Laragne-Montéglin. Le troisième jeudi du mois de 14h00 à 16h30 à Serres.** Des permanences seront également effectuées pour le public le mardi et le jeudi à Sisteron. Les maires restent compétents pour délivrer les permis de construire. Les communes restent également le lieu de dépôt des utilisations d'urbanisme.

DOSSIER DE
SUBVENTION

Afin de permettre un soutien à des manifestations portant un intérêt particulier pour le territoire et ses 60 communes, la CCSB permet l'attribution d'aides, via un dossier de subvention. Celui-ci est à télécharger sur notre site jusqu'au 20 février : <http://www.sisteronais-buech.fr/2017/11/29/dossier-de-subvention/>

MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC DE LA CCSB : LA 1ÈRE RÉUNION DE CO-PILOTAGE A RENCONTRÉ UN FRANC SUCCÈS.

La première réunion de co-pilotage des Maisons de Services au Public de la CCSB était organisée le 28 novembre à la Salle des Fêtes de Serres.

Une première qui aura rencontré un franc succès : étaient présents Yves Hocde - Secrétaire général de la Préfecture des Hautes-Alpes, Daniel Spagnou - Président de la CCSB avec Gérard Tenoux - premier Vice-président de la CCSB et chargé des MSAP, de nombreux maires de l'intercommunalité et l'ensemble des 30 partenaires du 04 et du 05 des MSAP, accueillis par Bernard Mathieu, Maire de Serres et Vice-président de la CCSB. Les MSAP sont des lieux labellisés par l'État et gérés par la Communauté de Communes. Au nombre de 5 dans le Sisteronais-Buëch, elles permettent à l'intercommunalité de garder la proximité avec ses concitoyens. Leurs missions premières : offrir un lieu d'écoute, instaurer un climat de confiance et de lien social pour les usagers dans les démarches administratives. Monsieur Spagnou a lancé la réunion en remerciant le Secrétaire Général pour le soutien apporté tout au long de la

construction de l'intercommunalité : « le soutien de l'État est primordial » a souligné le Président. Une formule qui est revenue souvent cet après-midi là. La réunion a continué avec une présentation animée et interactive, préparée par les agents des 5 MSAP du territoire. Sous forme de questions-réponses, d'une scénette et au travers de témoignages elles ont présenté les missions des MSAP avec énergie. La réunion s'est terminée avec la prise de parole de chacun des 30 partenaires : Clémence Mondor, représentante d'Orange soulignait le « dynamisme et l'efficacité des MSAP du Sisteronais-Buëch ». Remerciements, idées, volontés pour l'avenir... Tous les acteurs ont terminé la réunion avec la volonté, pour 2018, de renforcer le réseau des MSAP sur le territoire !

De gauche à droite : Aurélie Bertrand (MSAP de Laragne), Laurence Bermond (Directrice du pôle services à la population), Nathalie Jouve (MSAP de Serres), Cathy Roumieu (MSAP de Valdoule), Gérard Tenoux (Vice-président en charge des MSAP), Sophie Bogdanovic (MSAP de Serres), Marie Rousseau (MSAP de Serres), Alexandre Nabokoff de la MSAP de La Motte-du-Caire était aussi présent.



Les MSAP ont des organisations différentes en fonction des spécificités du territoire : par exemple à Sisteron la MSAP est intégrée au Centre Communal d'Action Sociale créant une véritable synergie d'aide et d'animation. A Valdoule, elle met à disposition un espace multimédia, une agence postale, une bibliothèque et une salle pour le déroulement des activités.

Contacts : MSAP de la Motte-du-Caire : 09.53.52.67.32 - Laragne-Montéglin : 04.92.65.26.96 - Valdoule : 09.67.49.52.15 - Serres 04.92.67.08.25 - Sisteron : 04 92 61 64 07

CHIFFRES CLÉS SUR LE TERRITOIRE		
5	30	19500
MSAP	Partenaires institutionnels	Passages annuels dans les MSAP

MEMBRES DU BUREAU DE NOUVEAUX CHANGEMENTS

Suite aux démissions de Madame Collombon et de Monsieur Massot, tous deux Conseillers-délégués, Luc Delaup et Jean-Michel Magnan ont été élus.



M. DELAUP
Maire de L'Épine



M. MAGNAN
Maire du Caire